



CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CYCLO-CROSS MASTERS 2010/2011

*Dimanche 28 Novembre 2011 à Saint-Cyr-le-Gravelais (Mayenne)
Comité des Pays de la Loire*

REGLEMENT ET DETAILS TECHNIQUES

I) - ENGAGEMENTS

Les engagements devront être effectués à titre individuel ou par club avant **le 19 Novembre 2010 à :**

Mme BASTIEN Caroline
La Forêt
53340 COSSE EN CHAMPAGNE

Les bulletins d'engagements (un par catégorie d'âge) pourront être téléchargés à partir du site internet de la FFC ou à disposition dans les Comités régionaux.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Cédric GARNIER – Tél. 0679534522 – Courriel :
cedric.garnier6@orange.fr

Les listes d'engagés seront établies par l'organisateur pour chacune des catégories d'âge sans tenir compte de l'ordre des départs des coureurs sur la grille qui sera définie par le Jury des Commissaires. Pour les listes d'engagés avec numéros de dossards, l'organisateur devra regrouper les coureurs par Comité mis par ordre alphabétique.

II) - PARTICIPATION

Le Championnat de France Masters Cyclo-cross est ouvert aux coureurs français nés en 1981 et avant, titulaires d'une licence amateur du secteur compétition (1) ou du Cyclisme pour tous limité au Pass'Cyclisme open et au Pass'Cyclisme.

(1) Seuls les coureurs sans point au classement UCI de Cyclo-cross à la date du 19 novembre, clôture des engagements, pourront participer.

III) – ATTRIBUTION DES TITRES DE CHAMPION DE FRANCE

- Condition d'attribution

Chaque championnat devra réunir un minimum de 6 coureurs de 3 comités régionaux différents pour que le titre de Champion de France de Cyclo-cross Masters soit attribué. Par contre, pour les dames le minimum est ramené à 3 quel que soit le nombre de comités régionaux représentés

Les catégories:

Les catégories sont par tranche de 5 ans en conformité avec la réglementation fédérale et internationale, elles sont identiques pour les femmes comme pour les hommes :

- Masters 1 : 30/34 ans
- Masters 2 : 35/39 ans
- Masters 3 : 40/44 ans
- Masters 4 : 45/49 ans
- Masters 5 : 50/54 ans
- Masters 6 : 55/59 ans
- Masters 7 : 60 /64 ans
- Masters 8 : 65 ans et +

Un classement sera établi pour chacune d'entre elles avec l'attribution d'un titre de Champion de France si les conditions d'attribution en termes de nombre d'engagé(e)s et de régions représentées sont remplies. A savoir :

- un minimum de 6 engagés de 3 comités régionaux différents pour les hommes.
- un minimum de 3 engagées quel que soit le nombre de comités régionaux représentés pour les femmes.

Organisation des départs:

Les participants seront regroupés de la manière suivante :

- Séries Masters Hommes 30 à 39 ans
- Séries Masters Hommes de 40 à 49 ans
- Séries Masters Hommes de 50 ans et plus et Séries Masters Dames 30 ans et plus

Pour les épreuves qui regroupent plusieurs tranches d'âge, l'appel sera fait par tranche d'âge (30/34, 35/39, 40/44 etc...)

Un classement par catégorie d'âge sera établi avec pour chacune d'entre elles l'attribution d'un titre de Champion de France, si les conditions d'attribution ci-dessus exprimées sont remplies.

V) - PROGRAMME DES EPREUVES

- 10 h 45 :** Appel des concurrents Séries Masters Hommes 50 ans et plus, Séries Masters Dames 30 ans et plus
- 11 h 00 :** Départ Séries Masters Hommes 50 ans et plus
Départ Séries Masters Dames 30 ans et plus. Le départ sera donné 30 secondes après celui des Séries Masters Hommes
- 13 h 00 : Appel des concurrents Séries Masters Hommes 40 ans à 49 ans
- 13 h 15 :** Départ des Séries Masters Hommes 40 ans à 49 ans
- 14 h 45 : Appel des concurrents Séries Masters Hommes 30 à 39 ans
- 15 h 00 :** Départ des Séries Masters Hommes 30 à 39 ans

VI) - DUREE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le nombre de tours pour chaque Championnat sera déterminé sur place par le Jury des Commissaires sur la base des temps réalisés sur les premiers tours.

- Séries Masters Dames 30 ans et plus : 30 minutes
Séries Masters Hommes 50 et plus : 40 minutes
Séries Masters Hommes 30 à 49 : 50 minutes

VII) - DISPOSITIONS GENERALES

→ **Permanence** : Salle des Myosotis (derrière la Mairie) Place de l'Eglise

- Samedi 27 novembre 2010 – 14 h 00 à 19 h 00
Accueil des officiels, dirigeants et des coureurs.

- Dimanche 29 novembre 2009 – à partir de 8 h 00

→ **Remise des dossards** : A la permanence

- Samedi 27 novembre 2010 – 14 h 00 à 18 h 30 pour toutes les catégories
- Dimanche 28 novembre 2010 – 08h00 à 9h15 pour toutes les catégories

→ Vestiaires et douches :

.....
→ Contrôle antidopage : 17 domaine des Forges

.....
→ Salle de presse :

.....
→ Parking officiels et Presse : Entreprise de Maçonnerie LOCHIN
25 rue du Maine

.....
→ Parking coureurs : rue du Maine

VIII) – CHANGEMENT DE MATERIEL

Le changement de roues et de machine est autorisé au poste de matériel. Toutefois, lors d'un changement de machine, le concurrent ne pourra se séparer de son vélo avant d'être en possession de sa machine de recharge sous peine de pénalité, voire mise hors course.

L'attribution des postes de dépannage sera effectuée par comité régional et par tirage au sort, en fonction du nombre de coureurs engagés et du nombre de postes disponibles.

IX) – ENTRAINEMENT

Le samedi 27 novembre de 14 h 00 à 17 h 00.

Le dimanche 28 novembre le circuit de compétition sera ouvert 30 minutes avant le départ de chaque épreuve. Le port du casque est obligatoire à l'entraînement comme en compétition.

X) – MATERIEL

Les bicyclettes utilisées doivent être de type Route uniquement répondant aux normes techniques pour des épreuves en groupe en ce qui concerne les roues et les additifs de guidon notamment.

Le guidon plat et les freins à disques ne sont pas autorisés. Le port du casque rigide est obligatoire non seulement lors des compétitions mais aussi lors des reconnaissances du circuit et des échauffements.

NOTA IMPORTANT : Selon les circonstances, le Jury des Commissaires pourra demander à tout coureur doublé avant le dernier tour de se retirer de la course. Tout coureur doublé dans le dernier tour est arrêté au début de la dernière ligne droite et classé conformément à sa position.